



Pourquoi choisir la Section Sportive Judo ?

Le Judo est avant tout un moyen d'éducation. Il s'appuie sur l'étude et la pratique d'un système d'attaque et de défense qui privilégie les techniques de projection et de contrôle. La pratique régulière et prolongée dans le temps, s'appuyant sur les principes essentiels du judo, favorise l'accession : à l'autonomie, à la maîtrise de soi, au respect des autres, à une meilleure appréhension du monde environnant, au développement du corps et de l'esprit.

Le judoka accepte les règles explicites du judo : la ponctualité, la propreté, l'écoute, le contrôle de ses actes et de ses paroles. Il s'efforce de respecter les règles implicites : l'engagement et la constance dans l'effort, l'exigence personnelle.

Informations générales

Accueil des élèves de 6^{ème} et 5^{ème}. Entraînement sportif de 2 heures par semaine, intégré à l'emploi du temps scolaire, dispensé par un enseignant de Judo 4^{ème} Dan, diplômé d'Etat.

La Section Sportive est mixte et accueille des jeunes de tous niveaux.

L'adhésion à la Section Sportive suppose un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin.

Il va de soi que l'assiduité aux cours du Collège est requise mais aussi aux entraînements de la Section.

Le club ne bénéficie d'aucune aide financière du département, de la région et donc du collège tout est à la charge de l'association ce qui explique qu'en choisissant cette section un dossier d'adhésion au club est à compléter accompagné d'un règlement.

Inscriptions

Le dossier comprend : Un règlement Intérieur, Un formulaire de licence et Une fiche d'information.

Nous proposons 2 cotisations en fonction du choix de l'élève :

Association Judo Club Beauce Oratorienne

Tél. 02 54 77 52 71

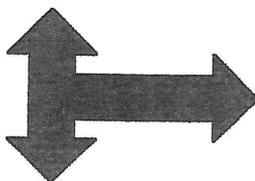
Cotisations obligatoires

Licence FFJDA 37€

(tarif susceptible de changer pour l'année 2018 2019 fixé par la FFJDA)

Adhésion JCBO : 20€

TOTAL 57€



OPTION N°1	OPTION N°2
Judo temps scolaire 2h de cours par semaine 60€	Pour une meilleure progression Judo temps scolaire 2h de cours par semaine +
Total 2h de cours/semaine TOTAL OPTION N°1 : 117€	Entraînements club hors temps scolaire 2 X 1h30 par semaine 105€ Total 5h de cours/semaine TOTAL OPTION N°2 : 162€

Le club accepte les chèques coupon sport et ANCV, les passeports temps libre et les règlements en 3 fois.

Une éducation du corps et de l'esprit !